



EAUX-PUISEAUX

Bulletin d'information n° 1 du 1er Juillet 2020



Le mot du Maire,

Chères Puisotines, chers Puisotins,

Par votre civisme et votre participation, vous avez permis à notre commune de constituer, dès le premier tour de scrutin, son Conseil municipal. L'Histoire retiendra que deux jours plus tard, nous étions confinés et dans l'obligation de reporter l'installation du Conseil et les élections du Maire et de ses adjoints.

Durant deux mois, nous avons entrevu Eaux-Puiseaux étrangement silencieuse, presque immobile. Durant deux mois, nous avons pris des précautions indispensables et appris une vie différente.

Mais aussi deux mois pendant lesquels nous avons constaté l'esprit d'entraide et de solidarité qui prévalaient déjà et qui se sont manifestées tout particulièrement. Deux mois, enfin, qui ont modifié le niveau de notre réflexion et qui dépassent nos vies.

Cette période si compliquée semble maintenant derrière nous et une nouvelle étape commence. Nous devons cependant rester prudents et maintenir notre vigilance dans nos comportements individuels et collectifs.

La nouvelle équipe municipale, pleinement motivée et enthousiaste, est d'ores et déjà au travail pour donner corps à notre projet communal. Les réunions de commissions qui se tiennent régulièrement, auxquelles se joignent des habitants de notre commune, sont des lieux d'échange, de participation, de créativité, tels que nous les avons imaginés dans notre «profession de foi».

Nous souhaitons engager, dans le respect de nos valeurs, les actions qui permettront à notre village de poursuivre son développement, de façon harmonieuse, sans rupture avec ce «cachet» rural qu'il a su préserver et qu'il souhaite transmettre aux générations futures.

Parmi ces actions, nous prêterons une attention particulière à la sécurité, à la valorisation de notre patrimoine et à l'animation, qui font de notre commune un lieu agréable où il fait bon vivre.

Chères Puisotines et chers Puisotins, nous vous remercions de nous avoir accordé votre confiance. C'est pour nous une grande fierté et nous en mesurons l'honneur. Mais nous en mesurons aussi la charge et nous vous assurons de notre volonté d'en être dignes. Nous tenons également à remercier Pierre Jacques de l'action qu'il a menée pendant 19 ans pour élever notre village aux niveaux de convivialité et de qualité de vie atteintes aujourd'hui.

Prenez soin de vous et de ceux qui vous entourent.

Le Maire d'Eaux-Puiseaux, Christophe LOUAULT

Notre équipe municipale ...





L'ORGANISATION

Compte rendu de l'assemblée du 5 Juin 2020

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL ORDINAIRE du 5 Juin 2020

Sont présents : Christophe LOUAULT, Philippe CHANAL, Michèle CORNIAUX, Théo HOTTE, Fabienne KUCHARSKI, Pierre JACQUIET, Laurent MATHIRON, Yves PHILIPPE, Isabelle PLUSQUELLEC, Catherine POURTIER, Aurélien RAOULT.

Secrétaire de séance : Pierre JACQUIET

LES DÉLÉGATIONS

Délégations du Conseil Municipal données au Maire

Après lecture des 29 délégations susceptibles d'être accordées au Maire, toutes sont retenues par le Conseil municipal pour notre commune.

Vote du Conseil municipal : 10 voix pour, 1 abstention.

Délégations du Maire aux adjoints

Le Maire délègue aux adjoints et à Yves PHILIPPE les attributions suivantes, qu'ils acceptent :

- suivi des budgets communaux, gestion des dépenses et des recettes
- suivi et gestion des dossiers administratifs
- gestion de l'eau et fonction de fontainier attribuées à Yves PHILIPPE

LES COMMISSIONS MUNICIPALES OBLIGATOIRES

La Commission d'appel d'offres C.A.O.

La constitution par la commune d'une commission d'appel d'offres est requise dans le cadre des marchés publics qu'elle conclut. Cette commission sera créée en fonction des besoins, lorsque ceux-ci apparaîtront.

La Commission communale des Impôts Directs

Le rôle de cette commission s'exerce en matière de contributions directes. La commission et le représentant des services fiscaux procèdent à l'évaluation des propriétés bâties et non bâties.

Une liste de 24 personnes choisies parmi les différentes catégories de contribuables de la commune est proposée par le conseil municipal. L'administration fiscale en retiendra 12 (6 titulaires et 6 suppléants).

Se proposent pour cette commission : **M. Le Maire**, Fabienne KUCHARSKI, Pierre JACQUIET, Théo HOTTE.

La Commission de révision des listes électorales

Elle a pour rôle l'établissement et la révision des listes électorales. Elle statue sur les demandes d'inscription ou de radiation des listes. Elle s'assure que les personnes déjà inscrites ont conservé leur droit à figurer sur la liste électorale.

Elle est composée du **Maire**, ou de son représentant, d'un délégué de l'administration désigné par le Préfet, et d'un délégué désigné par le Président du Tribunal de Grande Instance.

Présidé par M. Le Maire, il comprend :

- | | |
|---|---|
| - <i>des membres du Conseil Municipal</i> : | Michèle CORNIAUX, Catherine POURTIER (supp.), |
| - <i>des membres délégués de l'administration</i> : | Evelyne HOUGA (supp.), |
| - <i>des membres délégués du T.G.I.</i> : | Olivier PARISOT |

Le C.C.A.S.

Le Centre Communal d'Action Sociale est en charge de l'action sociale pour la commune. Ses activités ont pour but d'informer, d'orienter et d'aider les personnes âgées et les familles en difficulté.

Présidé par **M. le Maire**, il comprend :

- | | |
|---|---|
| - <i>des membres du Conseil Municipal</i> : | Michèle CORNIAUX, Isabelle PLUSQUELLEC,
Fabienne Kucharski, Catherine POURTIER |
|---|---|



LA VIE COMMUNALE

Les commissions consultatives

RÉPRÉSENTANTS DANS LES ORGANISMES EXTÉRIEURS

S.D.E.A (Syndicat de l'énergie de l'Aube)

Monsieur le **Maire**, titulaire : **Isabelle PLUSQUELLEC**, suppléant : **Aurélien RAOULT**

S.D.D.E.A. (Syndicat Départemental des Eaux de l'Aube)

Monsieur le **Maire**, Titulaire : **Yves PHILIPPE**, Suppléant : **Philippe CHANAL**

COMMISSIONS CONSULTATIVES

Ces Commissions jouent un rôle fondamental dans notre projet communal en termes d'organisation, de créativité, de communication. Elles participent, par leurs travaux, à la qualité des délibérations du Conseil.

Des habitants de notre commune peuvent s'inscrire et participer aux travaux de ces commissions, qui ne sont pas toutes, à cet instant, intégralement constituées.



EAUX : Rapporteur **Yves PHILIPPE**,

Membres du Conseil municipal : **Pierre JACQUIET, Philippe CHANAL**

Missions : Gestion de la source – Gestion du réseau de distribution – Analyses – Suivi budgétaire – Gestion des travaux – Intégration au SDDEA



ACCUEIL – ANIMATION – CULTURE

Rapporteur : **Aurélien RAOULT**

Membres du Conseil municipal : **Pierre JACQUIET, Fabienne KUCHARSKI, Michèle CORNIAUX, Catherine POURTIER, Isabelle PLUSQUELLEC**

Missions : Organisation d'animations – Valorisation du patrimoine – Hébergement – Restauration – Produits du terroir – Musées – Chemins de randonnées – Relation avec le CLEP – Accès à la forêt – Lien avec les écoles – Projets en relation avec la jeunesse



COMMUNICATION : Rapporteur **Pierre JACQUIET**,

Membres du Conseil municipal : **Christophe LOUAULT, Christelle LOUAULT, Théo HOTTE**

Missions : Site officiel de la commune – Bulletins d'information – Organisation de la communication (interne et externe) – Gestion des correspondants (habitants, presse, institutions, professionnels) – Nouveaux arrivants



FORÊT : Rapporteur **Philippe CHANAL**,

Membres du Conseil municipal : **Yves PHILIPPE, Christophe LOUAULT**

Missions : Affouages – Relation avec l'ONF – Relation avec les chasseurs – Harmonisation de l'accès à la forêt – Surveillance des nuisibles



VOIRIE – BÂTIMENTS : Rapporteur **Christophe LOUAULT**,

Membres du Conseil municipal : **Aurélien RAOULT, Yves PHILIPPE, Théo HOTTE, Isabelle PLUSQUELLEC**

Missions : Gestion des bâtiments (entretien, réhabilitation) – Suivi de la carte communale – Gestion de l'entretien de la voirie – Circulation dans la commune



RÉSILIENCE – DÉVELOPPEMENT DURABLE – PROPRETÉ – FLEURISSEMENT

Rapporteur : **Fabienne KUCHARSKI**,

Membres du Conseil municipal : **Christophe LOUAULT, Aurélien RAOULT, Catherine POURTIER, Michelle CORNIAUX, Théo HOTTE**

Missions : Fleurissement – Propreté et entretien – Ordures ménagères – Projets en lien avec le développement durable



FINANCES : Rapporteur **Christophe LOUAULT**,

Membres du Conseil municipal: **Pierre JACQUIET, Aurélien RAOULT, Philippe CHANAL**

Missions : Etablissement du budget – Suivi des dépenses – Lien avec la Trésorerie, les banques et les institutions – Surveillance des conflits d'intérêts



ACTUALITÉS

et informations pratiques

Le passage du Rémoleur itinérant

Ils étaient nombreux, ce samedi 27 juin 2020, à s'être donné rendez-vous au Restaurant Le Puisotin, munis de leurs couteaux, de leurs dagues, lames de tondeuses et autres outils tranchants, informés de la venue dans notre commune d'un rémoleur itinérant. Et ils ne sont pas prêts d'oublier ces moments où leurs objets ont repris vie et où leur histoire pouvait se poursuivre. Moments uniques où l'artisan a transmis son expérience et son savoir en même temps que l'exercice de son art. Car ce rémoleur hors du commun est un homme qui a des passions et qui sait fort bien en parler.

Dom'Affût – Rémoleur itinérant. Il reviendra.



Assemblée du Conseil municipal

Le Conseil municipal d'Eaux-Puiseaux se réunira en assemblée ordinaire le vendredi 10 juillet 2020 à 17h dans la salle polyvalente. La convocation des conseillers et l'ordre du jour sont affichés dans les panneaux extérieurs à la Mairie, conformément à la réglementation.

Le protocole sanitaire continue de s'appliquer pour cet événement.

Rappel des heures de permanence en Mairie

Le lundi de 16h à 19h

Le jeudi de 9h à 12h

Numéro de téléphone de la Mairie : 03 25 42 01 00

Adresse mail de la Mairie : mairie.eaux-puiseaux@orange.fr

Quelques numéros à connaître en cas d'urgence

112 NUMÉRO D'APPEL D'URGENCE EUROPÉEN Si vous êtes victime ou témoin d'un accident dans un pays de l'Union Européenne	15 SAMU LE SERVICE D'AIDE MÉDICALE URGENT Pour obtenir l'intervention d'une équipe médicale lors d'une situation de détresse vitale, ainsi que pour être redirigé vers un organisme de permanence de soins	17 POLICE SECOURS Pour signaler une infraction qui nécessite l'intervention immédiate de la police	18 SAPEURS-POMPIERS Pour signaler une situation de péril ou un accident concernant des biens ou des personnes et obtenir leur intervention rapide	114 NUMÉRO D'URGENCE POUR LES PERSONNES SOURDES ET MALENTENDANTES Si vous êtes victime ou témoin d'une situation d'urgence qui nécessite l'intervention des services de secours. Numéro accessible par fax et SMS.
---	--	---	--	--